

REGLEMENT

Gagnez votre road-trip en van aménagé en Normandie.

- Article 1 : Organisation et objet de la loterie

La Fromagerie de Livarot, S.A.S. au capital de 7 000 000€, dont le siège social est 42 rue du Général Leclerc, 14140 Livarot, immatriculée au RCS de LISIEUX sous le n°428 937 932 et représentée par M. Bruno LEFEVRE en qualité de Directeur Général, Organise du 01 avril au 10 mai 2025 un jeu avec obligation d'achat intitulée « Gagnez votre road-trip en van aménagé en Normandie »

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables à cette opération.

- Article 2 : Modalités de participation

Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (hors Corse) à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice.

Il ne sera admis qu'une seule participation par personne et par foyer (même nom, prénom, même adresse).

L'exactitude de ces informations est une condition impérative à la participation au tirage au sort. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables des erreurs de saisie ou des changements d'adresses ultérieurs.

Ne seront pas prises en considération les candidatures dont les coordonnées seront incomplètes, celles adressées en nombre, celles adressées après les délais prévus ci-dessous, ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement.

S'il est constaté qu'un participant a envoyé, pour une même personne ou un même foyer, plusieurs formulaires de participation, le premier sera validé, les autres seront annulés.

Les informations de participation seront diffusées

- Du 01/04/2025 au 30/04/2025, sur les affiches A4 présentes en Grandes et Moyennes Surfaces et au Village Fromager à Livarot.
- Du 01/04/2025 au 30/04/2025, sur les étiquettes de Livarots 250g, Pont l'Evêque 220g et 360g E. Graindorge présents en Grandes et Moyennes Surfaces au rayon Libre-Service et au Village Fromager à Livarot.

- Article 3 : Soumissions des candidatures

La participation est soumise à l'achat d'un fromage AOP E. Graindorge présent en Grandes et Moyennes Surfaces au rayon Libre-Service ou au Village Fromager à Livarot.

Pour jouer, les participants devront se rendre sur

- Le site internet www.graindorge.fr rubrique jeux et concours via les informations présentes sur le bulletin présent dans les boîtes de fromages (QR Code).
- Les participants devront soumettre leur participation accompagnée de leur preuve d'achat entre : **le 1^{er} avril 2025 et le 10 mai 2025.**

- Article 4 : Désignation des gagnants

Le gagnant sera déterminé par un tirage au sort automatique à l'aide d'une application dédiée. Ce tirage au sort sera effectué dans un délai de 5 jours à compter de la date de fin de la phase de jeu.

Un seul gagnant sera tiré au sort. Le gagnant autorise toute vérification concernant son identité et son domicile.

Il est expressément convenu que les données contenues dans les systèmes d'information en possession de la société organisatrice ou de ses prestataires techniques ont force probante quant aux éléments de connexion et à la détermination du gagnant.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la société organisatrice à utiliser ses nom, prénoms ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site internet de la société organisatrice et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit et rémunération autres que le prix gagné.

Le gagnant sera informé par la Fromagerie de Livarot du résultat du tirage au sort par téléphone pour le 15 mai 2025.

Le nom du gagnant sera également disponible sur le site : www.graindorge.fr.

- Article 5 : Dotation

La dotation est la suivante : Un bon d'achat de 500€ valable chez Freedom Camper Caen situé au 32 rue de l'Industrie 14700 Falaise. Ce bon cadeau est valable du 15 mai 2025 au 01 juin 2026.

Il s'agit d'un bon d'achat. Les prestations ne sont pas imposées par la société organisatrice. Ce bon peut être modulable selon le souhait de prestations du gagnant (type de van, période, durée ...). Le gagnant devra se rendre sur le site Freedom

Camper ou contacter par téléphone Freedom Camper Caen et sélectionner le type de van, le nombre de nuitées, la période.

A titre d'exemple, ce bon peut vous permettre de bénéficier :

- D'un séjour de 4 nuits
- Sur la période de mai à septembre (hors 14 juillet au 15 août)
- En van Canterbury 4 places (van aménagé à toit relevable – 4 couchages)
- Confort compris dans le van : Chauffage, cuisine, vaisselle, tables et fauteuils extérieurs, petit kit ménage (éponge produits, vaisselle, torchon, balayette, pelle), douchette (extérieure)
- Départ avec le plein de gasoil
- Préparation du van (ménage de départ)
- Un nombre de kilomètres maximum de 1200 km
- Gardiennage sur place du véhicule personnel du gagnant si besoin
- Prestations non comprises : plein de gasoil à la restitution du van et ménage avant la restitution.

A noter que le conducteur principal et, le cas échéant, le conducteur additionnel mentionné sur le contrat, doivent être âgés de plus de 21 ans, et justifier d'un permis de conduire de plus de trois ans en cours de validité. La conduite de nos vans aménagés Volkswagen nécessite seulement le permis voiture (B).

Par ailleurs, si le conducteur principal et, le cas échéant, le conducteur additionnel mentionné sur le contrat, sont âgés de moins de 25 ans ils devront prendre à leur frais l'assurance jeune conducteurs.

Enfin un dépôt de garantie de 2000€ sera demandé lors de la remise des clés. La société organisatrice ne prend pas en charge ce dépôt de garantie. Il sera à la charge du gagnant. Il ne sera pas débité pendant la durée de la location et s'effectue uniquement par empreinte sur carte bancaire.

Un seul gagnant sera tiré au sort.

Valeur unitaire du lot = 500 euros

La société organisatrice citée à l'article 1 ne sera pas tenue responsable ni d'un changement d'adresse ultérieure du participant, ni des défaillances liées à l'acheminement postal des lots.

Les lots attribués ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un échange contre les valeurs en monnaie ou devises, d'autres lots (même de valeur inférieure) ou toute contrepartie de quelque nature que ce soit.

- Article 6 : Dépôt légal

Le règlement de ce jeu-concours ainsi que l'ensemble des documents publicitaires ou autres, afférents à la présentation et à l'organisation du jeu-concours, et adressés ou mis à la disposition du public, ont été déposés chez Maître Alain RUYTERS - Commissaire de justice -12, rue Aristide Briand – BP 31031 – 14101 LISIEUX Cedex. Le règlement pourra être communiqué à titre gratuit sur simple demande écrite à la Fromagerie de Livarot 42 rue du Général Leclerc 14140 Livarot rubrique jeux et concours.

Les frais d'affranchissement nécessaires à la participation au jeu ne seront pas remboursés.

En cas d'événements indépendants de sa volonté ou d'impérieuse nécessité, la société organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur.

- Article 7 : Propriété et utilisation des données

De même, les organisateurs se réservent le droit de publier ou de diffuser sur tous les supports de leurs choix, le résultat du tirage au sort.

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination du gagnant et à l'attribution de la dotation. Ces informations sont destinées à la société organisatrice, et pourront être transmises à ses prestataires techniques. Les informations personnelles ne seront ni cédées à des partenaires, ni utilisées à des fins commerciales.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants au jeu-concours disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition des données à caractère personnel les concernant à des fins de prospection commerciale. Ce droit peut être exercé auprès de la Fromagerie de Livarot – 42, rue du Général Leclerc 14140 LIVAROT

- Article 8 : Acceptation du règlement

La participation à cette loterie, implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants et son application par la société organisatrice.

Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché par la société organisatrice, sous contrôle d'huissier et après son avis.

- Article 9 : Litiges et responsabilités

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée aux organisateurs dont les coordonnées figurent à l'article 1. Cette lettre devra

indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du joueur et le motif exact de la contestation.

Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai d'un mois après la clôture du jeu.

En cas d'impérieuse nécessité extérieure à sa volonté, la société organisatrice se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler cette opération, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

- Article 10 : Attribution des compétences

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le code de procédure civile.

SUPPORTS DE COMMUNICATION



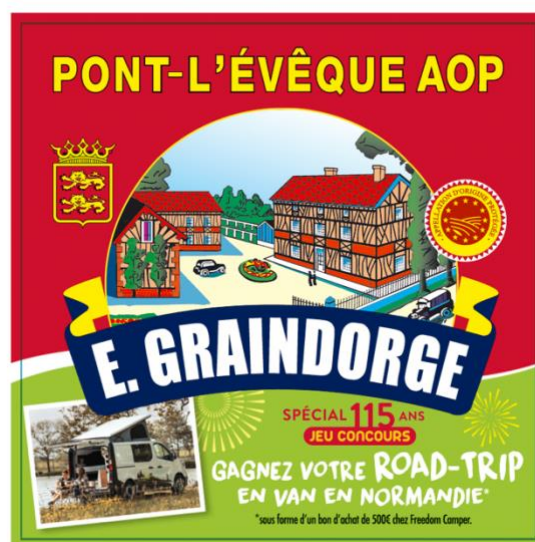
Bulletin d'information présent à l'intérieur des boîtes de fromages



Étiquette de la boîte du Livarot 250g



Étiquette de la boîte du Petit Pont-l'Évêque 220g.



Étiquette de la boîte du Pont-l'Évêque 360g

SPÉCIAL 115 ANS
JEU CONCOURS
GAGNEZ VOTRE
ROAD-TRIP
EN VAN EN NORMANDIE*

*sous forme d'un bon d'achat de 500€ chez Freedom Camper





**Partez à la découverte de terroir Normand,
vivez l'aventure Vanlife !**

Fromagerie de Livarot - 42, rue du Général Lederc, 14140 LIVAROT - SAS au capital de 7 000 000€ - RCS Lisieux 428 937 932 - N° SIRET : 428 937 932 00013
@LIVAROT... Visuels non contractuels - Crédits photos : Graindorge - Attrib'Back - Freedom Camper

Affiche A4